

# MASSOINS

Bulletin d'informations 2015



*Madame, Monsieur, chers administrés,*

*Nous sommes heureux de partager avec vous le bilan de l'année écoulée et de vous donner un aperçu des temps forts qui jalonnent la vie municipale en 2016.*

*Quelques réalisations phares illustrent le début de ce mandat, comme le plus visible, le ravalement de l'église. Mais ce sont aussi des challenges que nous devons affronter, sur les plans du budget, de la gestion de l'eau, du centre d'enfouissement, du futur cimetière. Ces projets sont complexes et dépendent d'intervenants extérieurs imposant des délais difficiles à maîtriser. Mais nous ne désarmons pas et continuons de les faire avancer pour pérenniser l'avenir de la commune.*



# MASSOINS

## Eau potable

A la construction du bassin d'eau du pompage, il y a plus de 30 ans, l'accès se faisait par le chemin qui commence sur la route en face du « garage COLOMBON » puis il fallait rejoindre, à travers des planches sur un terrain privé, la tranchée où sont enterrées les canalisations, puis, de là, monter droit vers le bassin. Le dénivelé était important sur quelques centaines de mètres. L'acheminement de matériel posait beaucoup de problèmes. La redescente était tout aussi dangereuse et glissante. Il s'est avéré nécessaire de revoir cet accès et de trouver une solution plus

facile. Avec l'aide de « L'Office National des Forêts », il est apparu presque évident de passer par un tout autre endroit. Tout d'abord il fallait prendre de la hauteur facilement, par la route qui mène aux 2 pylônes EDF. Puis de là tracer directement vers le bassin. C'est aujourd'hui chose faite, le chemin est terminé depuis quelques mois. Ce sont les spécialistes des travaux de l'ONF qui l'ont réalisé. C'est un vrai régal de s'y promener. En quelques lacets et en pente douce on peut arriver facilement au bassin. La vue sur le village est exceptionnelle.



Ce chemin nous a déjà été utile lorsque VEOLIA a remis en fonction le système complet de contrôle et de gestion du niveau d'eau du bassin.

La transmission entre les pompes situées dans le lit du Var et le bassin d'eau potable n'était plus en fonction depuis plusieurs années. Afin de ne pas manquer d'eau, les pompes fonctionnaient alors arbitrairement pendant plusieurs heures par nuit, même si le bassin était plein. Le gâchis était considérable, et la seule facture d'électricité s'élevait à plusieurs milliers d'euros par an, sans compter l'usure des pompes, et le traitement de l'eau.

Après un appel d'offre, c'est la société Veolia qui a proposé la solution proposant le meilleur rapport service/prix. Les travaux qu'ils ont effectué depuis l'été ont mené à un remplacement complet de toute la communication et la surveillance.

Désormais, la communication s'effectue par une liaison radio dédiée, qui a permis de supprimer un coûteux abonnement téléphonique. De plus, le nouveau système permet un réarmement des pompes à distance depuis un ordinateur connecté à internet, afin de pouvoir intervenir plus rapidement et dans de meilleures conditions. Enfin, les informations de pompage et de sécurité des locaux sont disponibles en permanence, ce qui permettra d'anticiper l'apparition des pannes, ainsi que de détecter les tentatives d'intrusion. Le coût de 35000€ a été pris en charge à 60% par des subventions, ce qui devrait rentabiliser l'investissement en moins de 5 ans, tout en assurant une production d'eau stable et pérenne.



## *Ordures Ménagères*

Suite à l'article paru sur le Nice-Matin du 07/09/2015, M. le Maire et son conseil municipal souhaitent vous présenter ces quelques précisions.

La commune de Massoins n'est, dans ce dossier de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux), ni maître d'œuvre, ni responsable, ni décisionnaire. Elle est seulement le bailleur des terrains loués au SMED (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets) qui en est le maître d'œuvre.

De plus, le SMED respecte aujourd'hui en tous points les termes de ce bail, c'est-à-dire un loyer comprenant :

- une part fixe de 35000€ annuels, versée à la commune depuis 2012 ;

- une part variable, conditionnelle et proportionnelle au tonnage de déchets déposés, devant être versée lors de la mise en exploitation du site.

A ce jour, la commune n'a reçu aucune information officielle et écrite de la part des organismes concernés (SMED, Conseil Départemental, Préfecture) quant à la suite qui sera donnée à ce dossier. En conséquence, M. le Maire, après consultation des élus en charge du dossier, a pris la décision de

## *Réunion publique*

Nous avons demandé à Jean-Marc Délia, maire de Saint-Vallier-de-Thieu, nouveau directeur du SMED de tenir une réunion publique courant janvier en mairie de Massoins pour expliquer la situation et les possibles solutions. La date définitive sera communiquée par voie d'affichage.

ne pas répondre à l'interview de Nice-Matin, et ce, pour ne pas prendre le risque d'hypothéquer les actions qui pourraient être engagées par la commune dans le futur.

Toutefois, M. le Maire Jean Fiol, et MM. Philippe Baud et Marcel Bellu suivent ce dossier au plus près. Ils assistent à toutes les réunions et sont à la recherche de plusieurs solutions d'exploitation avec les organismes concernés. De cette manière, la commune de Massoins pourra retrouver une solution durable aux niveaux financier et environnemental, et ce pour la durée du contrat initial.

## *Tarif des ordures ménagères*

Le 19 janvier 2013, par la délibération CM1-04, la municipalité de Massoins décidait de prendre à sa charge 88E/an des taxes d'ordures ménagères à taux plein pour les administrés. La CCVA, devenue CCAA n'ayant pas tenu compte de cette délibération, la municipalité reprit la même délibération pour 2014, pour un montant de 90E. Là encore, la CCAA ne déduit pas cette somme des factures émises aux administrés.

Une demande écrite du maire de Massoins a alors été adressée au Président de la CCAA, afin d'en connaître le motif. Aucune réponse écrite ne nous est parvenue. Les délibérations de 2013 et 2014 ayant été validées par le contrôle de la légalité de la préfecture des Alpes-Maritimes, nous avons demandé au percepteur ce qui pouvait être fait pour régulariser cet engagement financier.

Malgré nos courriers et relances auprès de la CCAA et la perception, nos demandes restent sans réponse. Devant ce silence, l'ensemble des éléments du dossier ont été remis entre les mains de notre avocat conseil, afin de trouver au plus vite une solution et vous faire bénéficier des remises promises.



## *Eglise*

Depuis le mois d'octobre, le village a changé de visage ! Après plus de 35 ans d'attente, la commune a enfin pu se donner les moyens nécessaires à un ravalement en profondeur de l'église, qui revêt désormais un habit de chaux naturelle jaune, rehaussé d'ocre sur le dôme, à la place de la peinture synthétique rose qui recouvrait difficilement l'enduit au ciment.

Les travaux n'ont pourtant pas été sans surprise. Alors qu'un enduit partiel était initialement prévu, chaque semaine de travaux a mis à jour une surprise pour M. Verdet qui pilotait l'équipe de la société SMBR, en charge des travaux. M. Plassit, l'architecte, ainsi que MM. Bellu et Charbey, ont donc été contraints de faire des choix pour maîtriser le budget qui est resté en dessous des 125000E, subventionnés à 30%. Au final, l'entièreté des 400m<sup>2</sup> de façades a dû être décroustée, alors que les chéneaux et gouttières furent changés. Les fausses pierres du clocher ont aussi été retirées pour faire réapparaître les moellons d'origine, et de même pour les appuis de fenêtres. Et c'est sans compter les nouvelles menuiseries, les reprises de la toiture et de la dalle du clocher, ou la rénovation des ferronneries et des cadrans et aiguilles de l'horloge.

Mais en conséquence, le chantier a pris du retard et la place n'était pas débarrassée pour les festivités de l'été, rendant difficile le travail du Comité des Loisirs et de Massoins Patrimoine. Néanmoins, le travail effectué par les compagnons est de très bonne qualité, et nous n'aurons pas à y revenir avant plusieurs décennies.





## Réunion du Sénateur Leleux

Vendredi 17 juillet, une vingtaine de maires et adjoints de la CCAA étaient conviés par le sénateur Jean-Pierre Leleux à un dîner-débat en l'auberge de Massoins, accueillis par le maire Jean Fiol.

En présence de Charles-Ange Ginésy, le sénateur a fait précéder ces échanges d'une présentation approfondie du fonctionnement du Sénat au sein de l'appareil institutionnel français, et de son rôle dans l'élaboration de la loi dans le cadre du bicamérisme. Un rappel fut aussi fait sur les interventions du sénateur pour la défense de la ruralité. Le point d'orgue de la soirée fut atteint avec le débat et les questions des maires au sénateur. Tous ruraux, ils abordèrent notamment l'évolution de l'organisation territoriale (loi NOTRe) et son impact sur la ruralité. Les élus craignent l'augmentation des coûts induits, la dilution des pouvoirs de décision entre communautés de communes aux territoires trop étalés et municipalités dépouillées de leurs compétences principales (école, eau, assainissement, transports), de même que la diminution du nombre d'élus bénévoles.

Mais des solutions ont aussi été évoquées, comme la transmission par les élus au sénateur d'exemples de difficultés concrètes que rencontrent les maires ruraux afin d'alerter le gouvernement. Autre piste de réflexion à explorer, la nécessaire solidarité des communes urbaines envers les communes rurales.



Cette belle soirée fut une première à la fois pour le sénateur qui inaugurerait alors une nouvelle manière conviviale de rencontrer des élus locaux sur leur territoire, mais aussi pour Matthew Barden et Stéphanie Sappe, nouveaux gérants de l'auberge communale, qui ont pu prouver leurs talents de cuisiniers aux personnes présentes. Le sénateur a d'ores et déjà annoncé qu'il réitérera ces dîners-débats sur l'ensemble des Alpes-Maritimes.





# MASSOINS

## Bibliothèque

Yvette Reverchon vous accueille à la bibliothèque tous les week-ends et sur rendez-vous.

Depuis cette année, la bibliothèque a déménagé au rez-de-chaussée de la mairie. Grâce à un partenariat avec la bibliothèque départementale, le fonds de roulement est renouvelé régulièrement. Il est désormais possible de trouver aussi bien des classiques que les dernières sorties, car la bibliothèque partage ce fonds avec les autres communes du département. Ainsi, on peut demander la mise à disposition de n'importe quel livre du fonds départemental, même s'il n'est pas présentement en rayon à Massoins.

## Employés

Cette année, c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli Florence Hansberger au sein de l'équipe communale. Nous sommes ravis que Florence ait accepté le poste en tant qu'employée communale à Massoins et nous restons persuadés que c'est le début d'une fructueuse collaboration. En parallèle, afin qu'elle ne reste pas seule pour maintenir le village en état en 2016, le recrutement d'un successeur à Claude Solimeis est en cours. De nombreuses candidatures de personnes expérimentées ont été reçues. L'affaire sera conclue quand vous lirez ces pages, et la continuité de service assurée.

Notre secrétaire de mairie, l'incontournable Murielle Molinari, est bien évidemment toujours à notre service. Les horaires d'ouverture au public du secrétariat sont indiqués en dernière page, et tenus à jour sur [www.massoins.fr](http://www.massoins.fr).

Nous voulions réserver un petit peu de ce journal pour évoquer le départ à la retraite de notre employé communal : monsieur Claude Solimeis.

A la fin de l'année, il va nous quitter pour une vie plus calme mais tout aussi passionnante. Nous tenons à le féliciter pour le travail accompli durant toutes ces années.

## ***Cher Claude,***

Le temps est venu pour toi de prendre une retraite bien méritée, après plus de 20 ans de service au cœur de la commune, pendant lesquels tu nous as soutenus et aidés à la gérer. Tu as toujours été serviable, disponible, à l'écoute des autres, et présent pour ton village. Tu as su t'adapter à toutes les équipes municipales que tu as vues se succéder à la mairie alors que tu restais présent pour les accueillir.

Nous te remercions encore une fois et te souhaitons beaucoup de bonheur pendant ta longue retraite.

Cocoye, la municipalité t'embrasse!





# Projets municipaux

## Gîtes communaux

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre premier journal municipal, nous avons effectué cette année de la publicité autour de nos gîtes, de notre auberge ainsi que de notre village.

Dans un premier temps, les coordonnées de la mairie ont été simplement indiquées sur la porte du gîte par un panneau en bois. Puis nous sommes allés plus loin dans la publicité : désormais nos locations de vacance sont référencées sur des sites internet, alors qu'un dépliant a été créé pour notre village et mis en circulation par

mail à toutes les communes des alentours ainsi que par courrier aux offices de tourisme .

Le suivi continue grâce à ces retombées positives, et c'est dans cet élan que nous avons décidé de créer un troisième gîte. En effet, pendant les festivités nous n'avons pas assez de place pour toutes les réservations demandées, ce qui nous amène à projeter la réhabilitation du bâtiment « La Sousta ». Des travaux vont être mis en route : résolution des problèmes de toiture, rafraichissement de l'appartement.

Nous allons aussi pouvoir faire des économies grâce à des dons : Les logements sont en effet en cours de réaménagement avec des meubles et accessoires offerts par de généreux donateurs.



## Réservations

Par téléphone : 04 93 05 72 55 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h

Par mail : [gites@massoins.fr](mailto:gites@massoins.fr)

En ligne : [www.airbnb.com](http://www.airbnb.com), avec possibilité de payer par carte sur le site.

## Tarifs des gîtes communaux depuis septembre 2014, hors frais.

	Couchages	Nuitée	Semaine
<b>Studio</b>	2	35€	205€
<b>2 Pièces</b>	4	55€	340€



### Festivités sur la commune

**MAI :**  
Cérémonie aux Morts  
FETE DES MERES  
TRAIL

**JUNE :**  
FETE DES PERES  
FETE DU PAIN  
FETE DE LA MUSIQUE

**AUGUST :**  
SOIREE CHAMPETRE  
Cérémonie aux Morts  
SOIREE ESTIVALES

**NOVET :**  
LA FETE DES CHASSEURS  
LA FETE PATRONALE

**SEPTEMBRE :**  
SOIREE ESTIVALES



### Auberge de Massoins



Nous vous informons aussi que notre beau village possède une auberge

- Hôtel (4 chambres)
- Bar
- Restaurant
- Salle de réception
- Dépôt de pain

Information auprès de Mathew et Stéphanie au 04 93 03 47 38

### Massoins

Passes vos vacances autrement !!



Massoins est situé sur une côte plate de la montagne, surplombant le Var. Les forêts s'étendent jusqu'à la plaine. Le village est en face de celui de Malucciane et entre ceux de Villars-sur-var à quatre kilomètres, et de Tournfort, à cinq kilomètres. La départementale permet de rejoindre les vallées du Var et de la Toulle par les collines.

En hiver vous aurez la possibilité de profiter des stations de ski : Valberg à 40 km, Auron à 55km et Isola 2000 à 37 km

### Nos Gîtes

Dans ce charmant village médiéval de Massoins ou la convivialité sait se faire partager nous serons heureux de vous recevoir dans nos gîtes communaux rien de tel que le plein air, le calme et les grandes randonnées qui partent du Village :

- Le plateau du lac : durée 2h 120km d'altitude
- Le mont Falourde : durée 3h 1300 m d'altitude

Les durées inscrites sont pour l'aller et idéales aux personnes habituées à la randonnée (rajouté 30 mn pour les randonneurs occasionnels)



Info : D'autres sentiers de randonnées pédestres plus faciles sont orientés en étoile tout autour du village



Appartement 2 pièces 4 couchages



Linge de maison (draps, serviettes, torchons...) NON FOURNI

### Tarifs

Type	Nuitée	Semaine
Studio	35 €	205 €
2 pièces	55 €	340 €

### Informations et réservation :

Téléphone Mobile : 06 88 05 73 09  
Téléphone : 04 93 05 72 55  
Email : [gites@massoins.fr](mailto:gites@massoins.fr)  
[www.massoins.fr](http://www.massoins.fr)  
Site : [www.massoins.fr](http://www.massoins.fr)  
Ouverture du secrétariat pour les réservations :  
Tous les jours de 9h à 12h sauf le mercredi et le dimanche

Pendant votre séjour vous aurez la possibilité de partager un moment de convivialité avec l'association **Massoins Patrimoine** qui se fera le plaisir de vous raconter tous les secrets de **Massoins**

Visite guidée Tarif : 5 euros/ adulte  
Réservation à  
Mme Bianchi Danièle : 06 12 16 76 55  
Ou Mr Carvin Jean-Pierre : 06 16 32 02 19



# MASSOINS

Peu d'entre nous n'ont jamais été frustrés par la durée et la complexité des relations avec l'administration. Ce constat partagé a conduit la mairie à explorer des solutions innovantes permettant d'améliorer l'expérience des usagers, tout en rationalisant le travail administratif. C'est ainsi que depuis cet été, Massoins fait partie d'une expérimentation de dématérialisation de la gestion de la relation citoyen.

Derrière ce terme abscons se cache un simple site internet qui permet maintenant à tout administré d'effectuer ses démarches administratives plus facilement, sans se déplacer, à n'importe quel moment. En effet, depuis le site [www.massoins.fr](http://www.massoins.fr), il est maintenant possible de prendre rendez-vous, de faire les démarches d'état-civil (naissance, mariage, enterrement, changement d'adresse), de demander l'enlèvement des encombrants, de réserver une salle, et même effectuer une déclaration d'ouverture des travaux. Les justificatifs peuvent tous être fournis pas internet, et sont mêmes mémorisés. Ainsi on peut fournir un même document

*Rendez-vous sur [www.massoins.fr](http://www.massoins.fr),  
rubrique démarches administratives*

## Economies

En étudiant le budget de la commune, il est apparu que les communications représentaient un coût annuel de plusieurs milliers d'euros. Et pour cause, les abonnements dataient des années 80 pour les plus anciens, souscrits chez des opérateurs différents, et proposaient de nombreuses options obsolètes et inutiles. A l'occasion de la refonte du système de surveillance du pompage, des propositions ont donc été demandées aux principaux opérateurs. Une renégociation a donc finalement été effectuée en un contrat unique chez Orange. La nouvelle offre est mieux adaptée aux besoins, plus performante, et permet surtout une économie de plus de 3000E HT par an.

## Démarches en ligne

une seule fois pour plusieurs démarches, et même payer par carte !

Cette initiative qui simplifie la vie de l'utilisateur devrait aussi permettre de mieux organiser le travail administratif à l'intérieur de la mairie, et d'assurer un meilleur suivi.

Ce nouvel outil est actuellement en phase de pilotage. De nouvelles démarches seront ajoutées dans le futur à la fin de l'expérimentation.

Village de Massoins

★ Accueil ✉ Echanges 📅 Agenda 📧 Demandes+ 👤 Mon profil -

CHARBEY Alexandre ➔ Déconnexion

Bienvenue sur le portail des démarches de la ville

Démarches

Tapez les mots clés de votre démarche

Informations ▼

Citoyenneté ▲

Demande de rendez-vous 🌐

Demande d'informations ▲

Contacter la mairie 🌐

Etat civil ▲

Demande d'acte de mariage 🌐

Demande d'acte de décès 🌐

Demande d'acte de naissance 🌐

Environnement ▲

Demande d'autorisation d'écoouage 🌐

Demande d'enlèvement d'encombrants 🌐

Réservation ▲

Réservation de salle 🌐

Service de proximité ▲

Signalement d'une gêne sur la voirie 🌐

Tranquillité publique ▲

Déclaration d'un chien de première ou deuxième catégorie 🌐

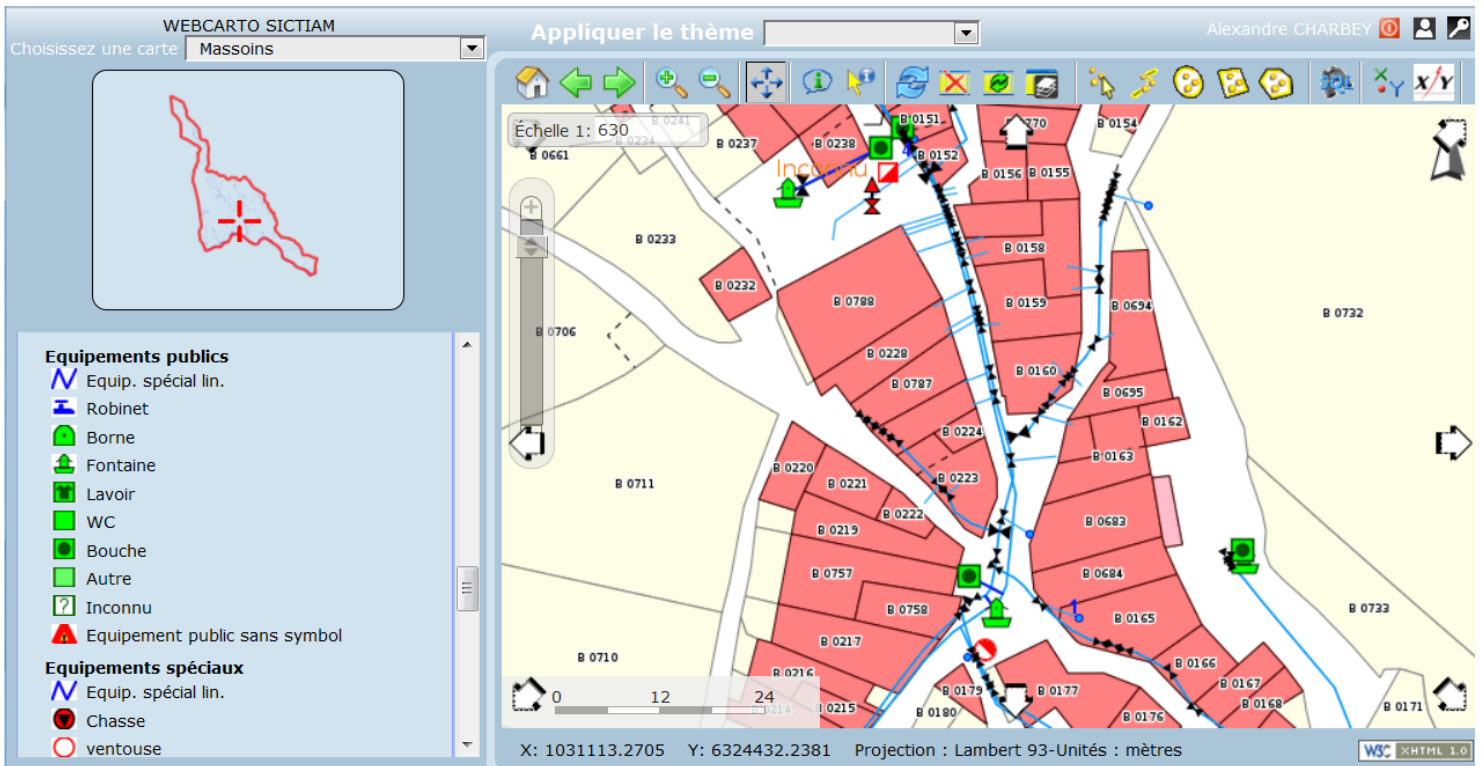
Déclarer un objet perdu 🌐

Urbanisme ▲

Déclaration d'ouverture de travaux 🌐

Vie pratique ▲





## Cartographie des réseaux par GPS

Afin d'assurer le transfert de connaissance nécessaire lors du changement d'équipe communale, la commune s'est dotée d'un outil ultramoderne. En effet, en partenariat avec le SICTIAM, pour le coût de deux journées de travail, un relevé GPS de l'ensemble des réseaux municipaux a été effectué. Toutes les conduites, canalisations, vanes, égouts, et même l'éclairage public de la commune sont maintenant parfaitement situés sur un plan numérique, pour le coût de deux journées de travail des cartographes. Le SICTIAM a aussi des accords à plus grande échelle qui permettent

aussi de superposer les données d'EDF ou des opérateurs télécom.

L'outil WebCarto rend ces données ultra-précises accessibles sur les téléphones ou ordinateurs des élus et employés communaux. La diffusion ainsi facilitée permettra des interventions plus rapides, plus fiables, et moins onéreuses.

Les sociétés qui effectueront désormais des travaux sur les réseaux auront accès à la base de données. En échange, elles devront contractuellement procéder à une mise à jour de cette cartographie. Au-delà du simple aspect pratique, la fourniture de ce type d'informations est maintenant un prérequis pour obtenir certaines subventions.



## Travaux

Hiver après hiver, le dallage de la terrasse située devant le moulin à huile se dégradait sous les assauts du gel. Les pierres se déchaussant

devenaient dangereuses. Les travaux de remise en état étant devenus indispensables, la municipalité a donc consulté des entreprises pour profiter de la fermeture temporaire de l'auberge pour refaire entièrement la terrasse.

C'est avec un espace tout juste refait à neuf par l'entreprise Norgiolini que les nouveaux aubergistes ont donc pu démarrer la saison estivale !



# MASSOINS

## ASMM

Cette année, tout le monde était bien présent le lundi 10 août à 8h30 comme convenu sur la place de MASSOINS. Le temps est maussade, mais on décide tout de même de partir. La pluie apparaît sur le chemin et un groupe décide de s'arrêter boire un café. Nous montons tout de même sur le plateau, mais là il s'avère que c'est foutu pour la journée. Ce n'est que partie remise. Nouveau départ, encore plus nombreux, le lundi 17 août sous un magnifique soleil. Cette année de nouveaux participants découvrent les joies du pilotage en plus des « pilotes » chevronnés. Je ne parle pas de David !!! finalement plus de peur que de mal. Comme d'habitude, nous

avons retrouvé « notre » pré, un peu plus petit, à l'ombre d'un bel arbre.

Dès le matin, de nombreuses séries ont été bouclées et toujours le repère du chrono bien présent. Le repas de midi arrive au bon moment pour remettre en forme les pilotes (encore merci Carine, Sandra, Béa). L'après midi se termine avec encore de nombreuses séries et des chronos au « Top ».

Merci à la Municipalité de MASSOINS, à la Sarl BERMONT et Fils et à la Sarl CLIM' ELIT pour leur aide importante et déterminante.

Et bien sûr un GRAND BRAVO à tous les pilotes pour leur sportivité.

## *Société de Chasse*

Encore une fois cette année, l'équipe de la société de Chasse de Massoins présidée par Mr Claude Solimeis a animé le village toute la journée en organisant la fête du pain. Ils ont distribué gracieusement plus de 120 pains aux personnes du village à cette occasion. Ils avaient été préparés par le boulanger de cette journée, Jean Pierre, membre de leur équipe, aidé par des bénévoles. Nous avons pu aussi nous régaler autour d'une barbecue préparé par les chasseurs accompagnés de pissaladière. Pour la détente, un concours de boule avait été organisé.

La municipalité tiens à remercier toute l'équipe de la société de chasse ainsi que tous les bénévoles pour cette belle journée et les féliciter pour cette belle organisation.





L'unique commerce de notre village a rouvert le 14 mai 2015 après huit mois de fermeture. Stéphanie et Matthew font à nouveau battre le poumon de Massoins avec leur gentillesse et surtout leur travail. Ils vous accueillent et vous font découvrir des repas réalisés avec des produits locaux tous les jours de la semaine en été et du

jeudi au lundi en hiver.

## Auberge

Vous pouvez aussi si déguster leurs pains et viennoiserie tous les matins. Et sur commande : Buche de Noël, Gâteau d'anniversaire, Macarons, Pièce montée, Plaque de pizza et Pissaladière, Tarte aux pommes,...



## Contact

Réservations : 04 93 03 47 38

Facebook « Auberge de Massoins »  
Stéphanie Sappe et Matthew Barden

Récents festivités organisées par nos aubergistes :

**Repas de Noël du midi le 25 décembre 2015**

**Jour de l'an le 31 décembre 2015**

**Soirée Choucroute le 30 janvier 2016**

Massoins est dans la peine, Tony Bianchi-Luraschi nous a quittés le Mardi 01 décembre 2015.

La commune perd un habitant de Massoins que chacun aimait et respectait. Tony était courageux, il défendait ses idées avec force et franchise et faisait preuve d'une grande générosité.

Par amour pour son village, Tony a joué un rôle important dans la vie de notre village en créant en 2010 l'association de Massoins Patrimoine. Ses travaux en tant que Président, avant de passer la main à Jean-Pierre Cauvin, ont permis de nombreuses réalisations, et fait connaître un peu plus

## Massoins Patrimoine

notre village parmi lesquelles la restauration de nos deux chapelles, la table d'orientation, l'oratoire près de la chapelle Sainte Claire, la mise en valeur du site du moulin à farine, ou le plan du village en céramique.

Toute notre affection, toute notre compassion vient à son épouse et à sa fille. Tony restera dans nos cœurs et laissera dans notre village un souvenir immense.

## Fête des mères

Le 30 mai, la municipalité a été heureuse de recevoir les mamans accompagnées de leurs mari et enfants devant l'auberge communale pour pouvoir leur offrir un petit présent ainsi qu'un apéritif

réalisé et servi par les aubergistes. Merci Stéphanie and thanks to you, Matthew, pour le travail accompli, et un grand merci à toutes nos mamans!



## *Trail 2016 : le 15 mai*

Le trail de Massoins 2016 aura lieu le 15 mai! Préparer vos baskets pour les sportifs ! Et pour les bénévoles merci de nous contacter au 06 87 53 49 96 ou à l'adresse suivante : [massoins-trail@gmail.com](mailto:massoins-trail@gmail.com).

Temps fort de l'année 2015 qui a commencé très fort pour le Comité des Loisirs de Massoins avec son nouvel événement : le TRAIL qui a impressionné tout le monde, et pas uniquement les participants, par sa difficulté. L'équipe organisatrice elle-même a été surprise par le nombre de coureurs. La veille encore, seulement une quarantaine de personnes étaient inscrites. Et pourtant, le jour J, ce fut une réelle surprise : plus de 120 athlètes s'élançèrent de la ligne de départ, et plus de 220 pan bagnats durent être préparés par le comité et plusieurs bénévoles.

La journée vit un rassemblement extraordinaire

de la population et des associations qui ont su se montrer présentes dans divers postes ce jour là.

On a pu encore voir le Comité Junior en action . Les jeunes se sont formidablement impliqués dans l'organisation du festin ainsi que dans la préparation des pans bagnats sous "les ordres " de Patrick et Carine. Mention spéciale aux deux sportifs de l'équipe : Fabien Fischer et François Fiorucci pour le balisage du parcours avec le conseil et le savoir de Messieurs Philippe Baud et Philippe Pessione.

## *Manifestations 2016*

Janvier	Loto	Juin	Concours de boules
Fevrier	Carnaval	Juillet (13)	Fête nationale
Mars	Vide-grenier	Août (19-20-21)	Fête patronale
Avril	Oeufs de Pâques	Octobre	Hallowe'en
Mai (15)	Trail de Massoins	Novembre	Loto
Juin	Fete des Pères	Décembre	Ateliers Téléthon



## Comité des loisirs

Il n'y a pas eu que le trail dans l'agenda chargé du Comité des Loisirs de Massoins cette année ! On se souvient bien sûr aussi de ...

- Une fête de la musique avec la participation de Fabien et la démonstration de nos petits musiciens Nicolas Bellu et Emilien Charbey et nos chanteuses Marie-Laure et Delphine.

- Un vide grenier en association avec le Lions Club pour venir en aide à une maman. Le Comité des Loisirs et le Lions Club ont reversé la somme de 220€ à cette personne qui venait de perdre Maxime, son petit garçon de 10 ans.

- Un repas sur la place pour la fête Nationale plus de 120 personnes ont pu déguster une excellente Paella a volonté animé par le groupe District et Fabien, notre jeune DJ .

- Le traditionnel festin de la fête patronale de Notre-Dame du Rosaire avec 3 jours continus d'animations pour les jeunes, concours de boules, bals animés par DJ FYT, et une préparation de 230 pan bagnats le dimanche (qui n'ont pu être dégustés sur la place suite au mauvais temps).

- et aussi..... les chocolats de Pâques pour les enfants, carnaval, lotos, ateliers, tombola.... soit environ une animation par mois .



## Un mot du Comité des Loisirs

Nous tenons vraiment à remercier Yves Bermond qui n'a pas été cité dans l'article de NICE MATIN lors du trail car sans lui rien n'aurait pu être réalisé. Un grand merci aussi à Madame Deflassieux pour son soutien financier ainsi qu'à la Mairie de Massoins pour la subvention qu'elle nous accorde et pour le nettoyage des sentiers ainsi que leur soutien dans l'organisation des manifestations, et à tous les bénévoles qui ont été présent, et à Marc Pierre pour l'aide à la sono. Vos actions nous ont tous vraiment touché.

Merci de continuer à soutenir, et apporter vos idées et votre aide à l'équipe : Jeanine, Barbara, Eve, Patrick car cela n'est pas toujours facile.





## Déchets

Certaines personnes se permettent de jeter ce dont ils n'ont pas besoin chez eux dans notre belle nature, alors que nous avons mis en place une solution concernant nos encombrants. Les clefs de la déchetterie de Villars-sur-Var sont disponibles tous les jours en mairie de 10h à 12H sauf le mercredi et le dimanche.

Protégeons notre avenir et celui de nos enfants.



### Contact:

Gilbert Caprile (06 73 98 90 08).

Il vous indiquera la marche à suivre pour débarrasser vos déchets verts et vos encombrants.

## Recyclerie

Villars-sur-Var : la Source... Rie

Le 29 Septembre 2015 La recyclerie de Villars-sur-Var a été inaugurée par le maire de Villars sur Var, Mr Edgar Malesséna, le député-maire Mr Charles Ange Ginésy, ainsi que de nombreux maires du territoire Alpes d'Azur

L'association la Source... Rie, est présidée par Mme Christel Bussignies. Elle est située juste à côté des vignobles de Villars, le long de la RD6202, le bâtiment ayant été rénové par les bénévoles de l'association. La recyclerie propose une seconde vie aux

matériaux de la vie quotidienne.

Vous pouvez acheter à petit prix ou leurs déposer des bibelots, meubles anciens et électroménager.

### > La Source...Rie

**Contact :** M. Serge BERNARDET

**Président(e) :** Mme Christel BUSSIGNIES

**Adresse :**  
RD 6202  
Quartier La Gardivole  
06710 Villars-sur-Var  
Alpes-Maritimes France

**Téléphone :** 06 11 20 50 00

**Téléphone 2 :** 06 15 56 40 59



## ***Etat civil***

La commune déplore le décès de plusieurs personnes qui laissent un grand vide cette année :

- ♦ Jeannette Colombon
- ♦ Simone Sauvage
- ♦ Tony Bianchi-Luraschi
- ♦ Jeannot Menardo

Toutes nos pensées vont à leurs familles et amis.

Sur une note plus rassurante, nous avons aussi vu Victoria Vedjovski fêter ses 100 ans. Félicitations !

## **Contactez l'Equipe municipale**

***Communiquer***

Les membres du Conseil Municipal sont à votre écoute et à votre entière disposition pour vous rencontrer et recueillir vos idées. Vous trouverez ci-après une feuille de suggestions à nous envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie. Ces suggestions peuvent porter sur tous les sujets concernant l'amélioration de la vie quotidienne, les animations souhaitées, d'éventuels travaux, sur des idées...

Les demandes anonymes ne sont évidemment pas traitées.

## **Publier un article**

Vous êtes responsable d'une association de Massoins et vous souhaitez intégrer un article dans le journal ? Envoyez vos articles rédigés avec des photos si nécessaire à Alexandre Charbey : alexandre.charbey@massoins.fr

La secrétaire de mairie vous reçoit en mairie de 10H à 12H sauf les mercredis et dimanches.

***Secrétariat de Mairie***

Les modifications exceptionnelles de ces horaires seraient indiquées sur la porte de la mairie et sur le site internet.

www.massoins.fr  
Mairie de Massoins  
06710 Massoins  
Téléphone 04 93 05 72 55  
Télécopie 04 93 05 77 97  
mairie@massoins.fr



## ***Inscription aux informations temps réel***

Je, ....., souhaite être alerté des événements survenant sur la commune en recevant des messages au numéro de téléphone ou à l'adresse email suivants :

## ***Vos observations ou suggestions***

De la part de .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

A adresser ou déposer dans la boîte à lettres de la Mairie de MASSOINS.